



Melesse, le 10 février 2021

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la séance du Conseil municipal qui aura lieu le mercredi 17 février 2021 à 20h.

Conformément à la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 et au décret n°2020-1582 du 14 décembre 2020, la séance se tiendra à la **salle polyvalente**, située 5 rue de Montreuil, à Melesse, dans le **respect des gestes barrières** et avec **port du masque obligatoire, sans que le public ne soit autorisé à y assister**. La publicité des débats sera assurée par une retransmission en direct par voie électronique. Le quorum est fixé au tiers des membres présents, chaque conseiller peut disposer de deux pouvoirs.

Ordre du Jour

Validation du procès-verbal du 27 janvier 2020

- 1 – Conseil des Sages – modification du nombre des membres
- 2 – Equipement multifonction – avenant au marché n°20200802 – Lot n°2 Gros Œuvre
- 3 – Délégations d'attributions du Conseil municipal au Maire - modification
- 4 – Les Fontenelles – transfert de la compétence éclairage public au SDE35
- 5 – Les Jardins de Constance – projet de convention de rétrocession des espaces communs
- 6 – Champ Courtin – cession gratuite au Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine
- 7 – La Haye Ferrière – acquisition
- 8 – Le Feuil – échange de parcelles
- 9 – Personnel municipal – créations et suppressions de postes

10 – Personnel municipal – créations de postes

11 – Personnel municipal – modification de poste

12 – Concours des maisons fleuries 2021 – montant de l'enveloppe à répartir

Décisions diverses

Informations diverses

Calendrier prévisionnel des Conseils municipaux du 1^{er} semestre 2021 : 10 mars ; 31 mars ; 21 avril ; 26 mai ; 30 juin

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Le Maire,

Claude JAOUEN

